

Grand Châtellerault signe la convention ERRE - une première nationale !

A Chenevelles, la 5e édition des Fiertés rurales verra la signature d'une convention pour accompagner la généralisation du dispositif ERRE (Élu Rural Relais de l'Égalité), faisant de Grand Châtellerault la première communauté d'agglomération de France à s'en saisir et à le déployer à l'échelle de l'ensemble son territoire.

Samedi 25 juillet 2026, les **Fiertés rurales** ouvriront leur cinquième édition par une matinée institutionnelle d'envergure nationale consacrée à la lutte contre les discriminations en milieu rural.

A l'invitation de **Cyril Cibert**, président de Grand Châtellerault, maire de Chenevelles et président de l'Association des maires ruraux de la Vienne, ont été conviés des responsables publics, élus, associations et acteurs de terrain se réuniront pour faire progresser l'égalité, l'inclusion et le vivre-ensemble dans les territoires ruraux.

Cette rencontre accueillera notamment :

Aurore Bergé, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations ; **Bernard Cazeneuve**, ancien Premier ministre et **Cindy Léoni**, déléguée interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ (DILCRAH).

Une première nationale pour Grand Châtellerault

La matinée sera marquée par la signature officielle d'une convention entre l'Etat, l'agglomération du Grand Châtellerault et l'Association des maires ruraux de France. Elle doit favoriser le déploiement du dispositif ERRE (Élu Rural Relais de l'Égalité) à l'ensemble du territoire du Grand Châtellerault.

Par cette signature, **Grand Châtellerault deviendra la première communauté d'agglomération de France à déployer ce dispositif à l'échelle de l'ensemble de son territoire.** Cette démarche innovante permettra d'identifier dans les communes, des **Élus Ruraux Relais de l'Égalité**, chargés d'accueillir, d'écouter et d'orienter les personnes confrontées à des situations de discrimination ou de violences. Ils seront accompagnés par l'Agglomération par un service dédié et bénéficieront de formations par l'agglomération du Grand Châtellerault et la Délégations départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE).

Cet engagement s'accompagnera de la création d'une **mission dédiée**, chargée d'animer le réseau, d'accompagner les élus et de coordonner les actions à l'échelle intercommunale.

Les Fiertés rurales, un événement unique en France

Créées en 2022 à Chenevelles, les Fiertés rurales sont devenues la première Marche des Fiertés organisée en milieu rural. En cinq ans, elle s'est imposée comme un rendez-vous national mêlant réflexion, engagement et convivialité.

Pour cette cinquième édition, **près de 6 000 participants** sont attendus.

L'après-midi, la **Pride des campagnes** prendra le départ dans les rues de Chenevelles avec son emblématique défilé de **tracteurs décorés**, avant une soirée de concerts, de spectacles et d'animations.

Au-delà de la fête, les Fiertés rurales portent une ambition forte : **faire de la ruralité un territoire où chacun trouve sa place, quelles que soient son orientation sexuelle, son identité ou son parcours**, et faire de cet événement une référence en France, demain en Europe, dans la lutte contre les discriminations.

Invitation presse

Samedi 25 juillet 2026

A partir de 10 h (restauration sur place)

Chenevelles (Vienne)

Temps forts

o

10h - 11h30 : La discrimination des personnes LGBTQIA+ en milieu rural ;

o

11h30 - 12h30 : Annonces gouvernementales d'Aurore Bergé ;

o

Point presse à l'issue de la conférence ;

o

13h30 : Signature officielle du dispositif **ERRE (Élu Rural Relais de l'Égalité)** à l'espace "Grand Châtellerault" ;

o 15h00 : Début de la marche - La Pride des campagnes ;

o 18h00 : Début des concerts.

Votre contact

Lydia de Abreu

Attachée de presse

GRAND CHÂTELLERAULT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

05 49 20 20 08

lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr